

GP2

**Le tableau de bord
MEEM
Année 2016**

		Nombre d'inspections	Nombre de sanctions pour :			Nombre de courriers d'avertissement pour :		
			Les responsables de projet	Les exploitants	Les exécutants de travaux	Les responsables de projet	Les exploitants	Les exécutants de travaux
Nord-Ouest	Bretagne	127	17	12	29	142	76	386
	Centre							
	Île-de-France							
	Normandie							
	Pays de la Loire							
Nord-Est	Bourgogne-Franche-Comté	63	8	2	25	19	2	133
	Grand Est							
	Hauts-de-France							
Sud-Ouest	Nouvelle-Aquitaine	75	1	0	14	29	1	115
	Occitanie							
Sud-Est	Auvergne-Rhône-Alpes	64	6	2	26	92	6	293
	Provence-Alpes-Côte d'Azur							
Corse et DOM	Corse	2	0	0	0	2	0	2
	Guadeloupe							
	Guyane							
	Martinique							
	Réunion							
TOTAL		331	32	16	94	284	85	929
				142			1298	

Suivi des indicateurs par les DREAL pour l'année 2016

Tendances constatées :

- Mobilisation accrue comparativement à l'exercice précédent (+11,5% au niveau des inspections de chantier)
- Une hausse du nombre de sanctions prononcées (+22,5%), dont une large majorité (65%) concernant les exécutants de travaux
- Davantage de courriers d'avertissement adressés à l'encontre des responsables de projet (+ 24%) afin de les sensibiliser à leurs responsabilités
- Pas moins de 91 actions de sensibilisation recensées sur l'ensemble de l'année 2016 (+ 18%), signe que les agents de l'administration tentent de porter la réglementation au plus près de la réalité terrain